



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-25238>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-25238**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection de l'environnement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Travaux de reprise de la chaussée et du terre-plein central pour la réhabilitation de la RN14 entez les PR 22+1000 et 24+100.

**Description** : Travaux de réhabilitation de chaussée et de terre plein central de la RN 14 entre les PR 22+1000 et PR 24+100, dans les deux sens de circulation, soit une longueur par sens de circulation de 1500 mètres. Les travaux comprennent essentiellement : - la réalisation du rabotage ; - la réalisation d'une couche roulement en BBSG 0/10 sur 6 cm avec un minimum de 25 % d'agrégats d'enrobés ; - la reprise des couches de liaison et d'assise de la voie lente en grave bitume 0/14 sur 23 cm d'épaisseur avec un minimum de 40 % d'agrégats d'enrobés ; - en voie rapide et sous la DBA, la reprise des couches de liaison et d'assise, en grave bitume 0/14 sur 11 cm d'épaisseur avec un minimum de 40 % d'agrégats d'enrobés ; - les purges nécessaires sur 40 cm et la substitution ; - la reprise du marquage en peinture rétro-réfléchissante, antiglisse, de type VNTP ; - la démolition et la réalisation de dispositifs de sécurité (GBA/DBA) ; - la fourniture et pose de panneaux de signalisation nécessaires à l'exploitation sous chantier. - La reprise localisée de la couche de roulement de la voie lente et voie rapide entre les PR 24+100 et 24+250 ( joint d'AO rue des Poiriers) dans le sens Y. Les travaux de la section courante de la RN 14 dans les 2 sens seront réalisés sous fermeture 24h/24.

**Identifiant de la procédure** : 98f0edf5-0edd-4dbf-a2ce-45201e5e4f4c

**Identifiant interne** : DRIEAT-DIRIF-SGPR-AOO-25-019

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45233141 Travaux d'entretien routier

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Travaux de reprise de la chaussée et du terre-plein central pour la réhabilitation de la RN14 entre les PR 22+1000 et 24+100.

**Description :** Travaux de réhabilitation de chaussée et de terre plein central de la RN 14 entre les PR 22+1000 et PR 24+100, dans les deux sens de circulation, soit une longueur par sens de circulation de 1500 mètres. Les travaux comprennent essentiellement : - la réalisation du rabotage ; - la réalisation d'une couche roulement en BBSG 0/10 sur 6 cm avec un minimum de 25 % d'agrégats d'enrobés ; - la reprise des couches de liaison et d'assise de la voie lente en grave bitume 0/14 sur 23 cm d'épaisseur avec un minimum de 40 % d'agrégats d'enrobés ; - en voie rapide et sous la DBA, la reprise des couches de liaison et d'assise, en grave bitume 0/14 sur 11 cm d'épaisseur avec un minimum de 40 % d'agrégats d'enrobés ; - les purges nécessaires sur 40 cm et la substitution ; - la reprise du marquage en peinture rétro-réfléchissante, antiglisse, de type VNTP ; - la démolition et la réalisation de dispositifs de sécurité (GBA/DBA) ; - la fourniture et pose de panneaux de signalisation nécessaires à l'exploitation sous chantier. - La reprise localisée de la couche de roulement de la voie lente et voie rapide entre les PR 24+100 et 24+250 ( joint d'AO rue des Poiriers) dans le sens Y. Les travaux de la section courante de la RN 14 dans les 2 sens seront réalisés sous fermeture 24h/24.

**Identifiant interne :** DRIEAT-DIRIF-SGPR-AOO-25-019

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45233141 Travaux d'entretien routier

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

**Informations complémentaires :** Clause sociale : en application de l'article L.2112-2 du code de la commande publique l'exécution du marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique dont les modalités sont définies dans le cahier des clauses administratives particulières. Visite de site : Une visite du site des travaux est vivement conseillée, afin que le candidat prenne pleinement conscience des contraintes et des

enjeux. Le candidat souhaitant effectuer une visite , d'environ 1 heure, devra prendre rendez-vous une semaine avant la date de rendez-vous souhaitée, via une demande par la plate-forme PLACE. Présentation des offres : Les candidats sont invités, pour constituer leur candidature et offre, à prendre connaissance du règlement de la consultation téléchargeable sur le profil acheteur à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plate-forme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse suivante <http://www.marches-publics.gouv.fr> - sous la référence : DRIEAT-DiRIF-AOO-SGPR-AOO-25-019. Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les candidats sont invités à se reporter au règlement de la consultation de la présente consultation pour connaître en détail les modalités de remise candidatures et des offres, par voie électronique sur le profil acheteur à l'adresse : <http://www.marches-publics.gouv.fr>. Les offres, mêmes volumineuses, doivent parvenir complètes dans les délais fixés par l'acheteur public. L'opérateur économique est responsable de l'envoi de son pli électronique dans les délais fixés. Modalités de financement et de paiement : - Origine du financement : Budget de l'État - Les prix sont révisables en application des modalités fixées dans le cahier de clauses administratives particulières (CCAP) - Le règlement des comptes se fera sur dépôt de factures dématérialisées en application des modalités fixées dans le CCAP - une avance de 5% est accordée au titulaire sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. Elle n'est due que sur la base du montant du marché diminué du montant des prestations confiées à des sous-traitants et donnant lieu à paiement direct. Dans le cas où le titulaire est une petite et moyenne entreprise (PME), le taux de cette avance est portée à 30 %. - Délai global de paiement : 30 jours - En cas de dépassement du délai de paiement, le taux d'intérêt moratoire applicable sera égal au taux de refinancement de la banque centrale européenne, majoré de 8 points + une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Une retenue de garantie de 5 % est exercée sur les factures par le comptable assignataire des paiements. Si le titulaire du marché est une PME (petite et moyenne entreprise) ou TPE (très petite entreprise), le taux de la retenue de garantie est limité à 3 %. Le titulaire a la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande à la retenue de garantie. Cette garantie à première demande est constituée pour le montant total du marché. En cas d'avenants, elle doit être complétée.

#### 5.1.9 Critères de sélection

##### **Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Les candidats ont la possibilité de déposer leur dossier de candidature en utilisant : - soit le Document Unique de Marché Européen électronique (eDUME), disponible depuis le service exposé de PLACE ou à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr> En cas de candidature présentée sous la forme d'un groupement d'entreprises, il est fourni un DUME pour chaque cotraitant. - soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat), disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> En cas de candidature présentée sous la forme d'un groupement d'entreprises, il est fourni un seul formulaire DC1 mentionnant l'ensemble des cotraitants, et un formulaire DC2 pour chaque cotraitant. Recours aux capacités d'autres opérateurs économiques : Conformément à l'article R.2142-3 du Code de la commande publique, le candidat peut avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à ces opérateurs. Dans cette hypothèse, le candidat justifie des capacités de ce ou ces opérateur(s)

économique(s) et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. Sous-traitance : Conformément aux articles L.2193-2 à L.2193-6 du Code de la commande publique, l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement sont demandés dans les conditions suivantes, dans le cas où la demande de sous-traitance intervient au moment du dépôt de l'offre. Le candidat fournit à l'acheteur une déclaration (formulaire DC4 disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) mentionnant notamment : a) La nature des prestations sous-traitées ; b) Le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ; c) Le montant maximum des sommes à verser au sous-traitant ; d) Les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant, les modalités de variation des prix ; e) Le cas échéant, les capacités du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie. Il remet également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner. Pour satisfaire aux obligations susmentionnées, le candidat qui envisage, dès le dépôt de son offre, de sous-traiter une partie de sa prestation, complètera utilement la déclaration de sous-traitance et joindra, pour chaque sous-traitant, l'ensemble des documents, attestations et renseignements réclamés aux candidats, tels que figurant au présent règlement de la consultation. La notification du marché public emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement. Il est toutefois précisé que l'appréciation des capacités d'un opérateur économique et de son/ses sous-traitant(s) est globale. Ainsi, il n'est pas exigé que chaque opérateur économique dispose de la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Candidature formulée au moyen des formulaires DC1 et DC2 : En cas de candidature formulée au moyen des formulaires DC1 et DC2, les candidats transmettent : - les justifications relatives à la capacité juridique du candidat : - le formulaire DC1 dûment complété ; - le pouvoir du signataire de l'acte d'engagement pour engager l'entreprise (établi par tout moyen, notamment via la transmission du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE et/ou des délégations internes à l'entreprise) ; - une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** le formulaire DC2 dûment complété, notamment la déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens

annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Les candidats qui ne disposent pas des renseignements demandés ci-dessus (par exemple les sociétés nouvellement créées), peuvent apporter des moyens de preuve équivalents de leurs capacités. Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Si le candidat utilise le DUME : - Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec les informations concernant l'opérateur économique (partie II à remplir en totalité) Si le candidat n'utilise pas le DUME : A. Expérience : La présentation d'une liste des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. B. Capacités professionnelles : - L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; - Les certificats de qualifications FNTP ou équivalent : - numéro de CQP : 124-2005 12 20 « applicateur de revêtements routiers en enrobés » - numéro de CQP : 110-2018 12 19 « chef poseur de dispositifs de retenue routiers ». - Les certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes ; La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. C. Capacités techniques : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ; - Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix apprécié au vu du détail estimatif.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le délai apprécié au regard de la justification et de la cohérence avec le planning d'exécution proposé par le candidat

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : La valeur technique appréciée au vu de la notice technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2718633&orgAcronyme=d4t>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2718633&orgAcronyme=d4t>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 07/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Non autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Référé précontractuel : Article L.551-1 du code de justice administrative (CJA). Il doit être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : article R.551-7 du CJA. Il doit être introduit dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat, • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché : Article R.421-1 du CJA. Il doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de l'acte attaqué. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référé-suspension (article L.521-1 du CJA). Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : Ce recours doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Adresse postale :** 7 rue de Jouy

**Ville :** Paris cedex 04

**Code postal :** 75181

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone :** 01 44 59 44 00

**Télécopieur :** 01 44 59 46 46

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE

**Numéro d'enregistrement :** 13002932500573

**Adresse postale :** 27-29, rue Leblanc

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75015

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** upimppac.dcppa.sg.driat-if@developpement-durable.gouv.fr

**Téléphone :** 0146768724

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** bd8c0866-9258-4748-a375-790de29cb1a7 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 05/03/2025 à 14:24

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05/03/2025